



13, rue Raymond Lefèvre
93190 LIVRY GARGAN
Tél. 01 41 52 16 30 - Fax 01 41 52 20 75
senentretien75@gmail.com
NETTOYAGE TOUS LOCAUX



Lavage
à haute
pression

Pompage
dégorgement
des parkings

Curage
industriel

Débarras et
enlèvement
des objets
encombrants
dans tous
locaux

Débouchage
de colonne
vide ordure

Tous types
d'interventions
après sinistres

Désinsectisation
Dératisation
Désinfection

Désinfection
de colonne
vide ordure

Détartrage
de colonne
vide ordure

Détartrage des
conduits des
eaux pluviales

OLLIADE
52 Rue Klock
92110 CLICHY

N / REF : JT
V / REF : Mr HESS Olivier

RESIDENCE :
ASL FLANDRE SUD

**AVENANT N° 4 AU
CONTRAT DU 02/01/2000**

ENTRE : La Société SEN ENTRETIEN dont le siège social est situé au 13 rue Raymond Lefèvre à LIVRY GARGAN 93190, dénommée ci-après SEN et, représentée par Monsieur TEIXEIRA Jaime, Gérant,

D'une part,

ET : OLLIADE
52 Rue Klock
92110 CLICHY

D'autre part

Il a été convenu ce qui suit.

ARTICLE 1 : OBJET DU MARCHÉ

OLLIADE confie le soin à SEN d'effectuer l'entretien de la cour intérieur et du pation de la résidence citée ci-dessus.

Sous les formes, dans les limites et conditions précisées dans les articles suivants.

ARTICLE 2 : NATURE DES TRAVAUX

2 FOIS PAR MOIS

- Ramassage des papiers et balayage et aspiration dans les zones considérées
- Remplacement de néons et starters des zones considérées (les néons et starter sont fournis par vos soins)

ARTICLE 3 : MONTANT

Les travaux ci-dessus mentionnés seront exécutés à forfait.

Le prix forfaitaire, **ANNUEL**, est fixé comme suit

MONTANT HORS TAXES : 900,00 €

T.V.A. 20 % 180,00 €

MONTANT T.T.C. : 1 080,00 €

ARTICLE 4 : MODALITE DE PAIEMENT

Le règlement interviendra à réception de la facture que nous vous adresserons **TRIMESTRIELLEMENT**, pour la somme de :

MONTANT HORS TAXES : 225,00 €

T.V.A. 20 % 45,00 €

MONTANT T.T.C. : 270,00 €

Tous les produits et accessoires nécessaires à la réalisation de l'ensemble des prestations définies ci-dessus sont fournies par nos soins et sont inclus dans notre tarif.

Restent à la charge du client, la fourniture de l'eau et de l'électricité.

ARTICLE 5 : SURVEILLANCE

Nos chantiers sont contrôlés par nous-mêmes et le responsable du chantier qui se tient en rapport avec le responsable du département « Entretien » de votre société.

Toutes réclamations éventuelles ne pourront être prises en considération que si elles ont été notifiées à notre responsable.

ARTICLE 6 : DUREE DU CONTRAT

Une année à partir de la date de sa signature. Il est renouvelable chaque année à moins qu'il n'ait été dénoncé trois mois avant son expiration par lettre recommandée avec accusé de réception.

ARTICLE 7 : REVISION DE PRIX

Le prix du contrat sera ajusté une fois par an au 1^{er} juillet selon la formule de révision suivante :

$$\text{Pr} = \text{Pi} \frac{\text{Sr} (4.3\text{Tr})}{\text{Si} (4.3\text{Ti})}$$

Dans laquelle :

Pr Prix révisé
Pi Prix initial
Sr Salaire horaire professionnel légal applicable à la date de l'actualisation
Si Salaire horaire professionnel légal en vigueur à la date du contrat
4.3Tr Indice INSEE (indice 4.3T) applicable à la date de l'actualisation
4.3Ti Indice INSEE (indice 4.3T) en vigueur à la date du contrat

ARTICLE 8 : RESPONSABILITE ET GARANTIE

Notre société est régulièrement assurée auprès d'une compagnie ALLIANZ Assurance n° de sociétaire 41764409 pour la réparation des dommages dont elle est civilement responsable du fait de l'intervention de son personnel, étant précisé que tout dommage devra lui être signalé par le Client dans un délai de 48 heures à dater de sa réalisation.

Fait à Livry-Gargan, le 04 août 2023

Pour le Client

**Date effet contrat
Cachet et Signature**

Pour SEN ENTRETIEN

**Le Gérant
Monsieur J. TEIXEIRA**

S. E. N. ENTRETIEN
13 Rue Raymond Lefèvre
93190 LIVRY GARGAN
Tél.: 01.41.52.16.30